

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

Excusés : Corinne CORBE-COUEDEL – Jean-Marc EHRV

Mme Murielle FILLON est désignée secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal : trois membres du Conseil refusent de valider le procès-verbal de la séance du 08 juin 2020

QUESTIONS DIVERSES :

Incivilités : en raison des incivilités et des dégradations régulièrement constatées, Monsieur le Maire propose la mise en place de caméras pour la surveillance des abords de la maison médicale et du groupe scolaire ; un premier devis a été proposé pour la maison médicale : 1 300 euros pour l'installation et 190 euros de loyer mensuel. Une seconde proposition est attendue.
La décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

Eclairage public : Monsieur le Maire propose qu'une réflexion soit menée concernant le projet de l'extinction de l'éclairage public la nuit. La décision sera prise lors d'une prochaine réunion après avis de chacun.

Subvention : Louis BEL demande une subvention exceptionnelle au profit de l'A.S. LE Lyaud/Armoy afin de compenser les pertes de recettes liées à l'annulation de la Fête de l'Été et du Tournoi de Pentecôte. La demande devra faire l'objet d'un courrier motivé.

Communication : Emilie BON propose une mise à jour du site Internet en septembre, au retour de Elodie VIDAL, secrétaire de mairie actuellement en congés maternité.

Nermine JORDAN propose la création d'une page Facebook.

Sentiers : les membres de la commission ont remis à jour les indications des sentiers et entrepris leur entretien

Etangs : il est envisagé de rendre obligatoire le permis pour pêcher dans le Voua Bénit

Forêt : Hubert Dubouloz propose une visite de la forêt communale le samedi 18 juillet si le temps le permet

Chapiteaux : les chapiteaux seront nettoyés prochainement par une entreprise spécialisée

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le lundi 07 septembre 2020

Le Lyaud, le 13 juillet 2020
Le Maire,
Joseph DÉAGE